

# J'ai créé mon entreprise

## « Ici, on cherche le dépaysement »

**Pascale Bridel a ouvert son institut de beauté, Ylanga beauté, à Kaysersberg en mai 2005, créant un univers et une ambiance qui lui sont propres.**

**« Pascale Bridel, comment décide-t-on, à 36 ans, de créer son entreprise ? »**

C'est une question d'âge justement, et d'envie d'indépendance. Je voulais créer mon concept. Au départ je rêvais de reprendre le salon de mon précédent employeur, mais ça n'a pas pu se faire. Alors j'ai décidé de chercher un local commercial qui me convienne. Je ne trouvais rien, et on a pensé à le faire à la maison. Je savais qu'à Kaysersberg il y avait un poten-

tiel pour un autre institut de beauté. Surtout, j'y gagne financièrement par l'absence de charges locatives. Et puis sans parler du confort de travailler en dessous de chez soi... Du coup, pour diminuer les coûts, on a fait tous les travaux nous-mêmes : la chape de béton, la transformation de la cave, la pose de carrelage. J'ai contracté un petit emprunt et on a fait selon nos moyens. Mais ça nous a pris du temps : un an et demi de travaux, dont six mois à temps complet. Mais, cela nous a coûté 16 000 € alors qu'avec une entreprise on aurait déboursé au moins le triple.

**« Avez-vous fait une formation spécifique avant de vous lancer ? »**

J'avais fait un stage de trois semaines à la chambre des métiers sur la gestion des entreprises. Ce stage est obligatoire et très bien fait. Pour moi trois semaines de formation c'est presque trop court parce que je ne suis pas trop forte en chiffres. La chambre des métiers propose aussi des formations à la comptabilité, mais je n'ai plus le temps maintenant. Je pense qu'au moment de payer les premières charges, ça me serait utile...

**« À quelles aides avez-vous fait appel lors de la création d'entreprise ? »**

J'ai déposé un dossier ACRE (Aide à la création d'entreprise). Il y a énormément de papiers, c'est contraignant, mais ça permet l'exonération des charges pendant un an. En re-

vanche je regrette la suppression des chéquiers-conseils. Avec le dossier Acre, on disposait de trois chéquiers-conseils avec lesquels on pouvait payer, durant deux ans, des conseils auprès de professionnels pour nous aider dans le quotidien de l'entreprise (comptables, notaires, etc.). Après l'utilisation du premier chèque, j'ai reçu un courrier me disant qu'il n'y avait plus d'argent pour ce service. Du coup, je n'en aurais qu'un sur les trois. Je trouve ça lamentable.

Sinon je vais déposer une demande d'aide auprès du conseil général. J'ai rempli le dossier pour les jeunes créateurs d'entreprises. Pour les autres conseils, j'adhère à la corporation d'esthétique qui nous renseigne sur les changements de législation notamment. Elle nous soutient dans nos "bagarres" avec les kinés pour les massages.

**« Au bout de deux années d'activité, quel premier bilan pouvez-vous tirer de l'expérience ? »**

Pour l'instant l'entreprise est trop jeune. Je n'ai eu aucune difficulté, parce que je suis pour l'instant exemptée de charges à payer. Mais j'ai fait des prévisions à trois ans, et je suis plutôt sereine. Les jeunes filles qui se lancent à la sortie du diplôme vont souvent à l'échec. On a besoin de maturité pour savoir comment gérer son entreprise. Ce sont des choses qui s'acquièrent avec l'expérience. On n'est pas chef d'entreprise comme ça en claquant des



« J'ai d'autres projets, notamment en association avec Le Chambard (hôtel-restaurant de Kaysersberg), qui veut ouvrir un spa d'ici un an. Et peut-être un projet de boutique... » Photo Dominique Gutekunst

doigts. Moi, j'ai travaillé en spa, parfumerie, parapharmacie et institut de beauté avant d'oser me lancer. Et je continue les formations dans mon domaine. En tout cas, je ne veux pas tourner en rond. J'ai soif d'apprendre, de découvrir. Sinon je m'ennuie !

**« Votre institut peut-il encore évoluer ? »**

Il a déjà évolué. J'avais commencé l'activité avec les soins

orientaux. Mais ça s'est tellement multiplié partout que j'ai arrêté au bout de neuf mois. J'essaie de créer une ambiance propre à mon institut, en recherchant des exclusivités. Je suis notamment le seul institut français à développer les soins polynésiens. Ici, les clientes cherchent le dépaysement, le bien-être. On prend le temps de

s'occuper d'elles, de les soigner.

Propos recueillis par Isabelle Glorifet

**Y aller**

Institut Ylanga beauté, 9, rue Basse du Rempart à Kaysersberg. Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 19 h ; mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ; le samedi de 9 h à 17 h. Tél. 03.89.47.36.69. Site internet : www.ylanga-beaute.com

**Bon plan**

Selon Pascale Bridel, « une entreprise n'est pas viable sans un apport personnel. J'ai investi 12 000€ que j'avais mis de côté. C'est une grosse bêtise de faire croire qu'on peut se lancer avec 1€. Ce n'est pas possible.

Ça coûte très cher. Sans apport, on ne peut pas acheter du stock. Un emprunt ne doit pas servir à constituer le stock de marchandise. Avoir de l'argent de côté ça permet de gérer mieux les débuts de l'entreprise ».

**cora**  
Houssen

**cora**  
Cafétéria

**Resto-time ouvert de 11h30 à 14h**

**Resto-vit ouvert de 9h00 à 16h00**



**Suggestions du chef :**

Escalope de veau à la crème : **7€50**  
Civet de chevreuil sauce Grand Veneur : **7€90**

**Pour les enfants (3-12 ans) :**

Le menu MIAM à **2€25** au lieu de **4€25**

**Ouverture exceptionnelle de 9h à 16h**

avec votre carte cora<sup>(1)</sup> ou votre carte malin



**sur le Champagne\***

\*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

**Vivez la différence !**



Zone économique Houssen (Par l'A35 sortie 23)

<sup>(1)</sup> Pour tout paiement avec votre carte cora<sup>(1)</sup> ou sur présentation de votre carte malin. Remise portée sous forme d'Eurocora sur votre tirelire carte cora ou carte malin. Hors promotions en cours. Offre non cumulable avec toute autre offre carte cora ou carte malin.  
<sup>(2)</sup> La carte cora est une carte de crédit, conditions d'obtention à l'espace corafinances.